

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 8 (1978)
Heft: 4

Rubrik: Oikoumene : à notre âge, est-il encore besoin de croître?

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



A notre âge, est-il encore besoin de croître?

Un bébé, c'est très mignon; on aime à le cajoler! Mais s'il restait dans cet état, certes charmant, mais sans grandir, la famille commencerait à s'inquiéter sérieusement.

Dans la vie spirituelle, il y a des chrétiens tout juste nés de nouveau qui ne grandissent presque plus et qui ne s'en inquiètent pas autrement. Ils ne parviennent jamais, comme Paul le leur reproche dans certaines épîtres, à l'état d'hommes faits, d'adultes. C'est parce que la croissance spirituelle est si importante — plus encore pour nous, aînés, qui connaissons une décroissance physique — que nous avons choisi ce sujet pour notre prochaine retraite à Vennes.

Nous étudierons ensemble pourquoi nous devons grandir spirituellement. Nous le ferons en nous appuyant sur

l'exhortation de l'apôtre Pierre: «Croissez dans la grâce et dans la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ» (2 Pierre 3.18). Nous examinerons aussi comment cette croissance peut se faire.

Dans la colonne «Oikoumene» du journal des aînés du mois de février, le pasteur Laederach mentionnait le pain de chaque jour, le pain du cœur et de l'âme, celui qui nous fait croître. Il interpellait ses lecteurs et disait: Ce pain, vous pouvez l'avoir aussi; vous savez où et de qui.

C'est ce pain-là que nous partagerons à Vennes. Venez nous rejoindre; recommencez à grandir (entre 60 et 90 ans!) pour repartir dans un nouveau stade de croissance en Celui qui seul en a pour nous le secret et que nous voulons servir ensemble jusqu'au bout.

**Retraite pour les aînés
à Vennes-s.-Lausanne
du 10 au 14 avril 1978:**

Pension complète avec, à disposition, des chambres à un et deux lits.

Les frais s'élèvent à Fr. 120.— par personne et à Fr. 200.— par couple. Ils se règlent sous forme d'offrande. Le programme comprend des messages donnés par le pasteur Wild et Mme Deschamps, suivis d'échanges, de bricolage, de jeux et de repos (une infirmière est sur place), une excursion en autocar.

Demandez le prospectus détaillé à Mlle Klopfenstein, Ligue pour la lecture de la Bible, route de Berne 90, 1010 Lausanne. Tél. (021) 32 15 38.

Les conseils du



(suite)

Nous avons vu que la loi favorisait le piéton mais celui-ci doit cependant se comporter correctement. D'ailleurs, si

les automobilistes ont des devoirs et des obligations, le piéton doit aussi respecter un certain nombre de règles que nous allons passer en revue.

- 1. Les passages de sécurité (soit passages pour piétons, passerelles et passages souterrains), situés à moins de 50 mètres, doivent être obligatoirement empruntés.**

Il vaut d'ailleurs la peine de les utiliser, même si l'on se trouve à 60 mètres. Les piétons y ont la priorité, mais pas absolue: par exemple pas sur les trams.

Lorsque le passage des piétons n'est pas réglé par un signal lumineux, il ne faut pas s'élancer à l'improviste, mais s'assurer que les véhicules qui s'approchent pourront s'arrêter à temps. Beaucoup de personnes pensent qu'un véhicule peut s'arrêter sur une distance extrêmement courte. Ce n'est généralement pas le cas et nous tenons à vous donner quelques exemples en précisant que si la chaussée est glissante (pluie, verglas, etc.) ces distances peuvent être considérablement allongées.

G. de Marval
(A suivre)

